

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst :

Fin mai, la commune d'Evere a tiré la sonnette d'alarme quant à la gestion du stationnement payant par « Parking Brussels », à tel point que cette commune envisage de reprendre en mains cette gestion.

Il est dénoncé pêle-mêle, un délai d'attente anormalement long dans le traitement des dossiers, un envoi de rappels de paiement pour des problèmes déjà réglés, le transfert d'un mauvais numéro de compte bancaire etc. Les problèmes seraient apparus l'année dernière et auraient empirés depuis. Il semble que des difficultés existent également dans toute une série d'autres communes.

D'autre part, pour ce qui concerne notre commune, le dernier numéro d'Anderlecht Contact a annoncé que dès cet été la dématérialisation complète du contrôle du stationnement sera opérée par « Parking Brussels ». Cela implique le remplacement de tous les horodateurs dans la commune mais aussi l'apparition des « scan-cars ».

Pouvez-vous me dire si notre commune a connu des difficultés avec la gestion de « Parking Brussels » ? Si oui, pouvez-vous en détailler la nature et l'ampleur, ainsi que les mesures prises par la commune pour y remédier ? Plus globalement, comment évaluez-vous notre collaboration avec cet organisme ?

Pour ce qui est de la digitalisation des contrôles de stationnement, pouvez-vous me communiquer le budget nécessaire au renouvellement des horodateurs et à la mise en œuvre des « scan-cars » ? Une réduction du personnel de contrôle est-elle prévue et dans quelle ampleur ? A combien est évaluée l'augmentation des redevances perçues suite à la dématérialisation des contrôles ?

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst :

Dans le dernier numéro du journal communal, page 27, nous apprenons avec surprise que les scan-cars vont débarquer dans notre commune dès cet été. Des voitures intelligentes qui vont « screener » à grande vitesse des milliers de voitures par jour afin d'intensifier le contrôle de stationnement. On parle de « révolution technologique », de la volonté de « supprimer le papier », et tout ça bien sûr pour le plus grand confort et intérêts des Anderlechtois.

J'aimerais obtenir plusieurs éclaircissements sur le sujet :

- Combien de voitures disposera la commune ?
- Les voitures sont-elles électriques ?
- Est ce que les nouveaux horodateurs continueront à imprimer du papier et est-il possible d'introduire des pièces ?
- Est ce qu'il y aura encore des agents de « Parking.Brussels » sur le terrain pour le contrôle du stationnement ? Ou effectifs réduits ?
- Pouvez-vous nous assurer que toutes les données récoltées liées aux habitudes des automobilistes ne seront en aucun cas transmises à un tiers dans un but marketing ou autre ?
- Comptez-vous passer des tests afin de vous assurer que le fonctionnement est opérationnel ?

Madame l'échevine MÜLLER-HÜBSCH

La commune ne possède pas de « scan-car ». Comme vous le savez sans doute, elle a confié le contrôle du stationnement à « Parking Brussels » qui assume également l'entretien du parc automobile. Au début, il y aura une « scan-car » en activité sur le territoire communal ; ensuite, une évaluation aura lieu par « Parking Brussels ». Nous

verrons alors s'il est nécessaire de faire circuler plusieurs « scan-cars ». Oui, ces véhicules sont électriques. Comme vous l'avez peut-être déjà vu, de nouveaux horodateurs ont été installés dans certains endroits. Plus aucun document n'est imprimé sur papier et il n'y a plus d'argent liquide en circulation. Nous rejoignons le système qui existe déjà dans de nombreux endroits de la Région bruxelloise, y compris Bruxelles-ville. Le problème du vandalisme est aussi éliminé car il n'y a plus d'argent dans les machines, c'est aussi une sécurité pour le personnel qui doit collecter l'argent dans les machines. Il y aura encore des stewards pour les contrôles en rue, leur effectif n'est pas réduit. Certains agents sont toutefois placés dans l'effectif administratif car le « scan-car » nécessite plusieurs personnes pour procéder à tous les dossiers générés. Les données ne seront pas transmises à des tiers. Après traitement, les données sont anonymisées. Les nouvelles machines vont être installées en différentes phases et seront testées avant le lancement. La collaboration pendant la crise de la Covid a principalement porté sur la décision de suspendre les contrôles et de les reprendre à partir de la mi-mai. La commune a également pris acte du fait que la suspension des contrôles aura des conséquences financières. Pendant la crise, la commune a poursuivi des réunions régulièrement avec « Parking Brussels » via visio-conférence. La commune a collaboré à la planification de l'introduction des nouveaux horodateurs, toutefois, ce projet n'a pas vu d'énorme retard. La gestion des plaintes a été évoquée pendant la dernière réunion mais il n'y avait pas de gros dossiers. En plus de cela, la collaboration a été la même qu'avant la crise. La commune n'a pas prévu de budget propre pour la digitalisation des contrôles et elle n'utilise pas son propre personnel car c'est la tâche de « Parking Brussels ». Nous ne disposons pas encore de toutes les données. Actuellement, il y a 795 horodateurs. La rationalisation et la diminution du nombre d'horodateurs permettra une économie d'environ trois millions d'Euros sur huit ans, soit la durée du leasing. Deux cents horodateurs vont être supprimés car les distances entre l'emplacement de stationnement et les horodateurs peuvent être plus longues car il ne faut plus retourner à sa voiture pour afficher le ticket. Nous attendons une évaluation des nouvelles mesure à l'occasion du prochain rapport financier de « Parking Brussels ».